



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 7 juillet 2026

Président de Séance : M. N'DIAYE.

Date de convocation : 2 juillet 2026.

Membres présents : (10) M. N'DIAYE, M. LEHENOFF, Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme MAGLICA, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme JACQUENET, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. N'DIAYE, Mme TENEN-BAUM représentée par Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. FOUSSET représenté par M. LEHENOFF, M. FOUILLOT représenté par Mme GINDRE.

Membres excusés : (3) Mme GERBET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE.

Objet : Cité éducative – Actions partenaires – subventions

L'État a reconduit le label « cité éducative » de la ville de Dijon pour la période 2025 – 2027 en avril 2025. Le conseil d'administration du CCAS a approuvé le 2 juillet dernier l'ensemble des conventions liées à la cité éducative.

Les crédits alloués par l'État à la ville permettent de mettre en œuvre des projets et des actions qui concourent à la réussite du parcours éducatif des enfants scolarisés dans les écoles et les collèges des quartiers politique de la ville (Grésilles et Fontaine d'ouche).

Lors des comités techniques qui se sont tenus du mois de janvier au mois de juin 2026, un projet porté par l'association Cirq'ônflex a reçu un avis favorable et sera financé via une subvention.

- Cirq'ônflex : « Espace cirque à la Fontaine d'Ouche » 30 000 €

Implantée depuis 2011 sur le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon, Cirq'ônflex mène de nombreuses actions artistiques et culturelles auprès des habitant.e.s, en collaboration avec les acteurs du territoire. L'association, subventionnée en partie par la cité éducative depuis 2024, a développé au côté des partenaires de la cité éducative une programmation plus régulière de spectacles, d'actions spécifiques avec les écoles, le collège, la Maison phare, l'accueil de loisirs et le dispositif d'accueil des moins de 3 ans.

En 2025, Cirq'ônflex a proposé des ateliers cirque parents-enfants, des veillées cirque parents – enfants en hiver, des temps d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire tout au long de l'année, des stages de cirque, a accueilli le centre de loisirs pour des représentations ou des activités, des ateliers de découverte en libre accès pour tous les publics, des ateliers créatifs. Près de 2 500 enfants ont bénéficié de ces actions.

L'association reconduit l'ensemble de ces actions en 2026 sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Ainsi, les membres du Conseil d'Administration :

- accordent une subvention de 30 000 € à l'association Cirq'ônflex ;
- autorisent la Présidente ou son représentant légal à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;
- prélevont les montants sur le budget 2026 du CCAS.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Politiques de la ville et accompagnement éducatif : 1